

Abbé Arnauld- Xavier FAGBA

Les Servants d'autel.
***Manuel de formation
permanente***

**p
É
DITION.**

Tous droits réservés pour tous pays
Photos de couverture :servants d'autel
© P-E.EDITION, Octobre 2025
ISBN : 9789403851303
www.pe-edition.com
Toute représentation ou production, par quelque procédé que ce soit sans consentement de l'auteur; constituerait une contrefaçon sanctionnée par la loi

Préface

Chers servants d'autel,

Il s'agit pour vous, un document guide qui accompagnera tout le processus de la maturation d'enfant dans le groupe et le service des Servants d'autel. Vous y trouverez tout ce qu'il faut comme connaissance technique pour chaque niveau.

La technique est importante, mais ce document est proposé dans l'esprit de se sentir dans le service de la liturgie, et non en représentation, alors il sera question de le faire avec cœur, comme le veut l'Eglise. C'est justement pourquoi, nous proposons ce livre-guide pour répondre à toutes les questions que peut se poser un Servant d'autel pour bien accomplir son service.

CHAP. 1. LES THEMATIQUES FONDAMENTALES

1. TRACES HISTORIQUES DES SERVANTS D'AUTEL

✓ Généralité

Un **servant d'autel**, encore appelé **servant de messe**, est, dans l'Eglise catholique romaine, un laïc qui intervient lors des actions liturgiques. Il est aussi appelé enfant de chœur pour une double raison : d'abord comme il s'agit souvent d'enfants à partir de 6 ou 7 ans, on emploie traditionnellement le terme « d'enfant de chœur ». Mais cela est lié aux dispositions normatives interdisant tout accès au chœur de l'église (autel), sauf ces enfants, qui par moment de la célébration se voient permettre l'accès au chœur pour de services ponctuels de la célébration. D'où le nom « enfants de chœur » leur fut attribué.

✓ Impulsion historique

Le service de l'autel est l'un des fruits du Concile de Trente¹. Au début, les enfants de chœurs jouaient un rôle spécifique, celui des chants d'église. Ils entraient aux alentours de sept ans dans une école appelée « la psallette », qui portait aussi le nom de la « Maîtrise ».

Là, les jeunes garçons étaient placés sous la direction d'un maître, appelé « maître de Psallette » qui leur apprenait de manière approfondie plus largement la technique du chant, le tout assorti des principes de ces différentes musiques de l'Eglise. On y pratiquait une forme d'enseignement mutuel, puisque les élèves les plus avancés secondaient le maître et les autres professeurs.

¹Claire Lesegretain, « Enfants de chœur : que dit l'Eglise sur la mixité ? », sur *la-croix.com*, 30 juillet 2018.

La présence de ces enfants de chœur était indispensable pour chanter la partie de soprano, les voix féminines n'ayant alors pas cours dans les églises. Au XVIII, ils chantaient les parties de dessus, c'est-à-dire ce qu'il faut chanter sur un ton élevé et aigu.

Ils étaient aussi employés « à porter les chandeliers »². À l'âge de la mue, ils quittaient le « service du chœur » au sens strict pour jouer d'un instrument ou regagner la vie civile. Certains d'entre eux choisissaient de demeurer musiciens (pas obligatoirement d'église).

Le monde ecclésiastique leur offrait de nombreux postes de chantres (choristes) professionnels, d'organistes ou de maîtres de chœur. Dans toutes ces activités, on était assez fréquemment compositeur. D'autres jeunes gens, peut-être majoritaires à partir du XIX Siècle apprenaient un métier sans aucun rapport avec leur vécu d'enfant de chœur.

Ces psallettes, très nombreuses, étaient la principale (et presque la seule) formation musicale complète qu'ait connue l'Europe. Elles ont dû disparaître, autour des années 1790 avec la vaste campagne de confiscation et la vente des biens du clergé.

Depuis 1972

✓ *Institutionnalisation du ministère*

Avec celui de lecteur, le « ministère institué » d'acolyte a été créé par la réforme de 1972³.

²Dictionnaire de Trévoux. Article : *Chœur* (Dictionnaire universel français et latin connu sous le nom de), Paris, Delaune [...], 1743-1752, 7 vol.).

³Lettre apostolique *Ministeria Quædam* (1972)

Pour les séminaristes, il remplace l'ancien « ordre mineur » d'acolyte et l'« ordre majeur » de sous-diacre, lequel incorporait au clergé, qui préparaient au ministère presbytéral.

Pour cette même raison, les ministères institués doivent être exercés durant un temps convenable avant l'ordination diaconale en vue du sacerdoce.

Les ministères institués de lecteur et d'acolyte peuvent aussi être proposés, à titre permanent, à des laïcs pour favoriser leur participation aux célébrations liturgiques d'une manière qui valorise le sacerdoce commun des fidèles, tout en distinguant bien les ministères laïcs des ministères ordonnés⁴.

Les classiques différentes fonctions

Déjà de par son institution, il convenait de distinguer différentes fonctions ou rôles :

- le Thuriféraire s'occupe de l'encensoir.
- le naviculaire (qui accompagne le thuriféraire) porte la navette.
- les cérofériaires portent chacun un cierge ou chandelier. Ils sont, le plus souvent, au nombre de 2 ou 4.
- le cruciféraire porte la croix durant la procession.
- l'acolyte apporte les offrandes, les oblats lors de la célébration.
- le porte-missel présente le missel au prêtre lorsque c'est nécessaire.
- le cérémoniaire organise la célébration.
- En la présence d'un évêque, les portes-insignes portent la mitre et la crosse.

le carillonneur ou porte-cloche sonne au début de la messe et lors de la consécration

✓ *Insertion féminine dans le service*

Si en tant que « ministère institué », l'acolytat était réservé aux hommes, c'était en raison de « la vénérable tradition de

⁴Lettre apostolique *Ministeria Quædam* (1972)

l’Église »⁵. L’instruction *Redemptoris Sacramentum* (2004) énonce au n° 47 que « les filles ou les femmes peuvent être admises à ce service de l’autel, au jugement de l’Évêque diocésain ; dans ce cas, il faut suivre les normes établies à ce sujet »⁶.

Les normes mentionnées en note sont la *Responsio ad propositum dubium* (1992), qui précise le canon 230 § 2 du Code de droit canonique (1983) ; la *Lettre sur les fonctions liturgiques exercées par des laïcs* (1994) ; et la *Lettre à un évêque [concernant le service des femmes à l’autel]* (2001) ; auxquelles il faut ajouter le début du n° 47 de l’instruction *Redemptionis Sacramentum*. Ces normes sont les suivantes :

- Il revient à chaque évêque diocésain, après avoir entendu l’avis de la Conférence épiscopale, d’émettre un jugement prudentiel sur ce qu’il convient de faire pour un développement harmonieux de la vie liturgique dans son propre diocèse et la réponse à des besoins pastoraux locaux.
- L’autorisation d’un évêque ne peut obliger un autre évêque.
- L’autorisation doit être clairement expliquée aux fidèles du diocèse, à la lumière du canon 230 § 2 (députation temporaire qui n’est pas un droit mais une admission par les pasteurs).
- Il fera observer que la norme du canon 230 § 2 trouve déjà une large application dans le fait que les femmes remplissent souvent la fonction de lecteur dans la liturgie et peuvent aussi être appelées à distribuer la sainte Communion, comme

⁵Lettre apostolique *Ministeria Quædam* (1972) n° 7

⁶Hugues-Olivier Dumez, «Les servants d’autel ne sont pas uniquement des garçons », sur *la-croix.com*, 23 août 2012.

ministres extraordinaires de l'Eucharistie ainsi qu'à exercer d'autres fonctions, comme il est prévu par le canon 230 § 3.

- Il faut garder à l'esprit que le service à l'autel de jeunes garçons a permis un développement encourageant des vocations presbytérales et qu'il faut donc continuer à en favoriser l'existence, ce qui interdit à l'évêque d'imposer aux prêtres l'admission de filles au service de l'autel et interdit d'exclure les garçons du service de l'autel.

Concernant la question de l'éveil des vocations parmi les garçons servants d'autel, il ne constitue pas un obstacle juridique et n'est pas un argument théologique pour l'exclusion des filles, mais un argument pastoral à prendre en compte dans la décision de permettre aux filles le service de l'autel⁷.

Toutefois, depuis janvier 2021, le pape François a permis, avec le motu proprio *Spiritus Domini*, aux femmes d'accéder aux ministères de l'acolytat et du lectorat sous une forme stable et institutionnalisée, avec un mandat spécifique⁸. Donc, voir dans le groupe des Servants d'autel des filles, cela est bien autorisé par le Magistère.

La théologienne Hélène Bricout rappelle que le service de l'autel est un ministère non ordonné qui repose sur le sacrement du baptême, lequel n'est pas différencié pour les garçons ou les filles⁹.

⁷Instruction *Redemptionis Sacramentum* (2004) n° 47

⁸« Le Pape ouvre aux femmes les ministères du lectorat et de l'acolytat – Vatican News », sur www.vaticannews.va, 11 janvier 2021 (consulté le 17 mai 2021)

⁹Hélène Bricout, « Servantes d'assemblée : « Les ministères laïcs ne sont pas genrés » », *La Croix*, 23 août 2022 (ISSN 0242-6056, lire en ligne, consulté le 22 août 2023)

2. PROGRESSION DES ETAPES DES SERVANTS D'AUTEL

1. Prise d'aube ou Novice

- Le jeune servant est appelé novice. Il est confié à un (voir à plusieurs) aîné chargé(s) de l'initier à la tenue et au déplacement dans le chœur et au service de l'autel.
- Il reçoit sa croix et l'aube un dimanche au début de la messe. Elles sont bénies et remises solennellement si possible.
- Le responsable à charge de la progression du Novice coche les différentes aptitudes lorsqu'il pense que le Novice les ait accomplies correctement.

Les règles de vie à la sacristie	
<i>J'arrive au moins 20 mn avant le début de la messe.</i>	
<i>Je ne laisse pas traîner mes affaires.</i>	
<i>Je reste dans la sacristie, dans le calme et j'écoute les consignes</i>	
<i>À la fin de la messe, je prends soin de ranger correctement mon aube et ma croix sur son cintre.</i>	
La tenue au chœur	
<i>J'ai une tenue digne, silencieuse et priante au chœur, je suis attentif et n'ai pas la tête en l'air</i>	
<i>Je ne joue pas avec mon cordon ni ma croix, je ne balance pas mes pieds, je me tiens droit, mes mains dans mes manches, je ne discute pas et n'amuse pas la galerie</i>	
<i>Je sais me déplacer dans le chœur sans précipitation et avec dignité et en saluant selon le cas ou l'autel ou le Saint Sacrement.</i>	
<i>Je participe correctement à la messe par le chant et en répondant</i>	

Vie spirituelle		
<i>Je sais que l'église est un lieu sacré, et je me signe en y entrant.</i>		
<i>Je connais les principales prières (Notre Père/ Je vous Salut Marie/ Je Crois en Dieu)</i>		
<i>Je commence à apprendre la prière des servants d'autel de la Paroisse.</i>		
Techniques de chœur		
<i>Je sais participer aux différentes processions en sachant quand il faut partir, en regardant devant moi et en prenant en compte ceux qui m'entourent. (Déplacement à la même hauteur que son voisin et conserver une distance raisonnable avec celui qui est devant)</i>		
<i>Je participe à l'offertoire sur les consignes d'un aîné.</i>		
<i>Je suis capable d'être naviculaire.</i>		
<i>Je suis capable de sonner la cloche correctement au début de la messe.</i>		
Validation par un responsable		
<i>Je ne suis plus un novice et je suis apte à devenir un "servant".</i>	Date	signature

2. - Le Postulant -

La tenue du Postulant	
<i>Je maintiens un bon comportement comme demandé à un novice.</i>	
<i>Je suis toujours ponctuel et assidu.</i>	
<i>Je parraine un novice pour telle ou telle fonction et m'en occupe fraternellement.</i>	
Vie spirituelle	
<i>Je connais plusieurs épisodes de la vie de Jésus qui se rapporte aux sacrements.</i>	
<i>Je connais par cœur la prière des servants d'autel.</i>	
<i>Je respecte les lieux saints et Jésus présent dans le tabernacle (je le montre par la genuflexion, que je sais distinguer de l'inclination).</i>	
Vie et connaissance de l'Église	
<i>Je sais ce que c'est qu'un évêque, un prêtre et un diacre.</i>	
<i>Je sais distinguer la nef, le transept, le chœur, les bas-côtés .</i>	
<i>Je connais le nom et l'utilité des vases sacrés pour la messe.</i>	
Techniques de chœur	
<i>Je maîtrise les déplacements lors de l'offertoire. Je salue de la tête le célébrant ou le diacre.</i>	
<i>Je présente les burettes : d'abord le vin puis l'eau, avec l'anse du côté du prêtre ou du diacre.</i>	
<i>Je sais faire le lavabo en manipulant l'aiguière (ou la burette) et le bassin</i>	
<i>Je sais présenter correctement le manuterge.</i>	
<i>Je tiens correctement les cierges, je ne me penche</i>	

<i>pas avec les cierges, et je sais où les poser.</i>	
<i>Je sais parfaitement à quel moment je dois utiliser les cierges pendant la messe.</i>	
<i>J'assume la fonction de porte-cierge pour le saint sacrement, sous l'autorité d'un responsable de banc.</i>	
<i>Je manipule correctement la Croix de procession; je la tiens droite, et du bon côté, je sais l'installer sur son support.</i>	
<i>Je sais mener une procession en tête : je ne marche ni trop lentement ni trop vite.</i>	
<i>Je sais sonner les clochettes au bon moment et correctement.</i>	
<i>Je suis capable d'être porte-missel : je me présente correctement auprès du célébrant et tiens convenablement le missel à la bonne page.</i>	
Validation par un responsable	
<i>Je suis apte à devenir "responsable de banc"</i>	Date _____ Signature _____

3- Le Serviteur

La tenue du servant	
<i>J'ai un comportement et une tenue toujours exemplaires.</i>	
<i>Je suis toujours ponctuel et assidu.</i>	
<i>Je fais répéter les plus jeunes avant la messe selon les indications données par le prêtre ou le cérémoniaire</i>	
<i>J'aide à mettre en place la procession d'entrée.</i>	
Vie spirituelle	
<i>Je participe ponctuellement aux messes et offices en</i>	

<i>dehors des dimanches (messe de semaine, baptême, mariage....)</i>	
<i>J'ai déjà prié le chapelet ou une dizaine.</i>	
<i>J'ai déjà participé à un pèlerinage.</i>	
Service et connaissance de l'Église	
<i>Je connais le nom des 7 sacrements et sais à quoi ils correspondent</i>	
<i>Je sais me repérer dans un missel et en connais les grandes parties.</i>	
<i>Je connais parfaitement le nom des meubles d'une église</i>	
<i>Je connais les couleurs liturgiques et leur symbolique.</i>	
Connaissance de l'eucharistie	
<i>Je connais les différents moments de la messe .</i>	
<i>Je connais les linge sacrés nécessaires pour célébrer la messe.</i>	
<i>Je connais le nom et la symbolique des vêtements liturgiques du prêtre pour la messe.</i>	
<i>Je sais ce qu'est un pavillon de ciboire et pourquoi on l'utilise.</i>	
Techniques de chœur	
<i>Je sais diriger les mouvements des servants se trouvant du même côté que le mien dans le chœur.</i>	
<i>Je sais à quel moment le porte-missel doit intervenir. Je l'aide et lui montre la bonne page.</i>	
<i>Je sais à quel moment le porte-cierge doit intervenir. Je l'avertis discrètement.</i>	
<i>Je dirige l'offertoire, et connais parfaitement les mouvements: je donne les objets aux servants dans le bon ordre et au bon moment.</i>	